

Communiqué de presse  
23 janvier 2025

---



## France Biobank Network (FrBioNet) : lancement du projet pour améliorer la valorisation des collections biologiques françaises

Ressources essentielles à la recherche biomédicale, les échantillons biologiques, qu'ils soient collectés pour des études cliniques, interventionnelles, épidémiologiques, ou dans le cadre du soin, sont stockés dans des biobanques, le plus souvent des centres de ressources biologiques (CRB) labellisés et certifiés, adossés à des établissements de santé. Certaines collections importantes sont également stockées en dehors de ces structures, dans les établissements de soin ou des laboratoires de recherche. **L'hétérogénéité des pratiques et des procédures**, ainsi qu'une **visibilité insuffisante des ressources** constituent des freins à leur utilisation par les chercheurs en vue de projets de recherche académiques ou industriels.

C'est pourquoi, dans le cadre du plan France 2030 et de son volet « Innovation Santé 2030 » piloté par l'**AIS** (Agence de l'Innovation en Santé), le **SGPI** (Secrétariat Général Pour l'Investissement), la **DGRI** (Direction générale de la recherche et de l'innovation) et la **DGOS** (Direction Générale de l'Offre de Soins), le Premier ministre a octroyé un financement à l'**Inserm**, le **CNCR** (Comité national de coordination de la recherche), **France Universités**, le **RESPIC** (association de 10 établissements de santé privés d'intérêt collectif pour la recherche) et **Unicancer** pour constituer un consortium sur la base d'un projet national, validé en septembre 2024. Une lettre de mission en détaille les ambitions, et les actions à mettre en œuvre sur une durée de 5 ans.

Mercredi 22 janvier a ainsi eu lieu à Paris le lancement officiel (Kick off) du projet de « *Structuration nationale des collections biologiques pour la R&D* », en présence de l'**AIS**, des tutelles ministérielles et des partenaires. Cette démarche vise à augmenter la compétitivité de la recherche académique et industrielle française à l'international en s'appuyant sur la mise en valeur des collections biologiques existantes ou à venir. Ce projet est opéré pour le compte de l'État par l'**ANR** (Agence nationale de la recherche).

Ses objectifs sont de :

- **structurer le pilotage des biobanques** au niveau national et présenter l'écosystème national à l'international ;
- **améliorer la qualité des biocollections et des données associées** afin d'augmenter leur potentiel de réutilisation, notamment en harmonisant les pratiques des biobanques et des CRB ;

- **développer les capacités d'accompagnement et de création des nouvelles collections biologiques**, notamment en proposant les conditions de standardisation des données structurées de soin et de recherche ;
- **simplifier l'accès pour les porteurs de projets R&D académiques ou industriels aux collections biologiques**, notamment en constituant un catalogue national standardisé et en structurant et simplifiant l'accès pour les porteurs de projets.

Les acteurs se réjouissent du démarrage du projet, d'un montant maximal de 30 M€ de France 2030 sur 5 ans. Cinq groupes de travail (workpackages) sont constitués afin de pouvoir remettre les premiers livrables à 1 an à l'ANR. Pr Céline Verstuyft (pharmacologue, Université Paris Saclay, PU-PH, AP-HP, GH Paris Saclay) a été désignée Coordinatrice scientifique du projet ; elle est accompagnée de Pr Denis Vivien pour le pilotage de la stratégie scientifique (PU-PH, CHU de Caen Normandie, Directeur de recherche Inserm « Physiopathologie et Imagerie des Troubles Neurologiques »).

### Contacts presse

Inserm : [presse@inserm.fr](mailto:presse@inserm.fr)

CNCR : [christophe.chazelle@cncr.fr](mailto:christophe.chazelle@cncr.fr)

RESPIC : [j.boissier@respic.org](mailto:j.boissier@respic.org)

UNICANCER : [J-bertrand@unicancer.fr](mailto:J-bertrand@unicancer.fr)

France Universités : [presse@franceuniversites.fr](mailto:presse@franceuniversites.fr)

Secrétariat général pour l'investissement/Agence de l'innovation en santé : [presse.sgpi@pm.gouv.fr](mailto:presse.sgpi@pm.gouv.fr)  
/ [florence.gaudin@pm.gouv.fr](mailto:florence.gaudin@pm.gouv.fr)

### À propos de France 2030

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialization.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir